

Circulaire 03/2022

Aux clients de la SVK (assureurs-maladie et clients institutionnels) ainsi qu'aux centres de dialyse

Soleure, le 7 mars 2022

Mise à jour/adaptation des décisions de la Commission paritaire

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint les décisions en vigueur et applicables de la Commission paritaire.

Nous mettons également cette liste à votre disposition sur notre site.

<https://svk.org/fr/prestations/dialysen/>

Nous vous remercions d'en prendre connaissance et nous nous tenons à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations

SVK | FSA

Roger Schober
Représentant
de la SVK

Bernhard Freudiger
Représentant de H+

Dr Menno Pruijm
Représentant
des médecins

Prof. Dr. D. Uehlinger
Représentant
des médecins

Claudia Studer
Représentante
des soins de dialyse

P.J.: décisions en vigueur de la Commission paritaire «Dialyses»